



FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023
(du 01/09/2022 au 31/08/2023)

JEUNES

Inscription le :	Visa accueil	Visa trésorier	Visa secrétaire

RENSEIGNEMENTS

Nom :	Prénom :		
Date de naissance :	Sexe	Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>
Téléphone fixe :	Portable :		
E-Mail :	Profession :		
Adresse :			
Cde postal :	Ville :		
Classement :	Meilleur classement obtenu :		
Niveau de jeu :	Numéro de licence :		

JEUNES (nés en 2005 ou après)		TARIF	COCHER	MONTANT
GALAXY 3-5 ANS	1h x 28 séances + Plateaux	138 €	<input type="checkbox"/>	
	2h x 28 séances + Plateaux	238 €	<input type="checkbox"/>	
GALAXY 6-10 ANS	1h15 x 28 séances + Plateaux	173 €	<input type="checkbox"/>	
	2 x 1h15 x 28 séances + Plateaux	303 €	<input type="checkbox"/>	
ADOS 11-17 ANS	1h30 x 28 séances	208 €	<input type="checkbox"/>	
	2 x 1h30 x 28 séances	328 €	<input type="checkbox"/>	
REDUCTION PAR ENFANT A PARTIR DU 2EME		-40 €	<input type="checkbox"/>	
JEUNE HORS ECOLE DE TENNIS		68 €	<input type="checkbox"/>	
COTISATION SCOLAIRE		50 €	<input type="checkbox"/>	
MEMBRE EN SITUATION DE HANDICAP + 28 séances de 1h		148 €	<input type="checkbox"/>	
GROUPE AVENIR CLUB (sur sélection)		TARIF	COCHER	MONTANT
2 x 1 h30 x 28 Séances Collectives + 7 leçons individuelles		400 €	<input type="checkbox"/>	
LICENCE FFT 2022 OBLIGATOIRE		22 €	<input checked="" type="checkbox"/>	22 €
			Total à payer :	

* La cotisation Parent permet de jouer le week-end et pendant les vacances scolaires avec son enfant régulièrement inscrit à l'école de tennis du Club (Formule Non Compétiteur)

DISPONIBILITES (Ecole de Tennis et/ou Cours Adultes)

Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi matin	

PAIEMENTS		DETAILS		
	BANQUE	N°	MONTANT	DATE DE DEBIT
CARTE BANCAIRE				
CHEQUE				
POSSIBILITE OFFERTE DE PAIEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS				
EN ESPECES				

Je soussigné,

--	--

Agissant en qualité de représentant légal de :

- Reconnais que l'adhésion au BOURGES TENNIS CLUB, entraîne de fait l'acceptation de son règlement intérieur et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)

- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence FFT.

- Reconnais avoir été averti de l'intérêt à souscrire des garanties complémentaires à celles proposées par la FFT, afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.

Par ailleurs, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au BOURGES TENNIS CLUB et à la FFT, ses Ligues et ses Comités Départementaux. Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités du Club (gestion des membres), mais également à la FFT (licences, organisation des compétitions, lettres d'informations, ...), ainsi qu'aux Ligues et aux Comités Départementaux.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit pour obtenir la communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser à la FFT à l'adresse suivante :

FFT Service Organisation et Systèmes d'Informations
2, Avenue Gordon BENNETT
75 116 PARIS

- Autorise le BOURGES TENNIS CLUB à utiliser l'image de la personne objet de la présente fiche sur tout type de support, à usage de sa communication interne et/ou externe.

OUI / NON

<p>Certificat médical La délivrance ou le renouvellement d'une licence sont subordonnés à la présentation, selon le cas, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou d'une simple attestation.</p> <p>La délivrance d'une licence à une personne mineure Lors de la demande d'une licence et si vous êtes mineur, il convient de présenter une attestation, signée des personnes exerçant l'autorité parentale, précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative.</p> <p>Dans l'hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication de l'une ou plusieurs des disciplines concernées datant de moins de six mois devra être produit.</p> <p>Nouveau : Directement sur l'application ou le site internet Ten'Up, vous pouvez charger et transmettre votre certificat médical à votre club ou répondre au questionnaire de santé (accessible une fois connecté à votre compte)</p>
--

Obtenir sa licence	Afin d'obtenir votre licence, vous devez suivre la procédure suivante :	
1. Fournir selon le cas un certificat médical daté de moins d'un an autorisant la pratique du sport, en compétition ou non ou une attestation.	2. Le présenter ou l'envoyer au club.	3. Votre licence vous est alors envoyée par mail et sera disponible dans Ten'Up, avec la mention : « hors compétition » ou « compétition autorisée ».

DATE ET SIGNATURE :	
----------------------------	--